Les squares

Autor(en): **Braillard, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **16 (1929)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-16002

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

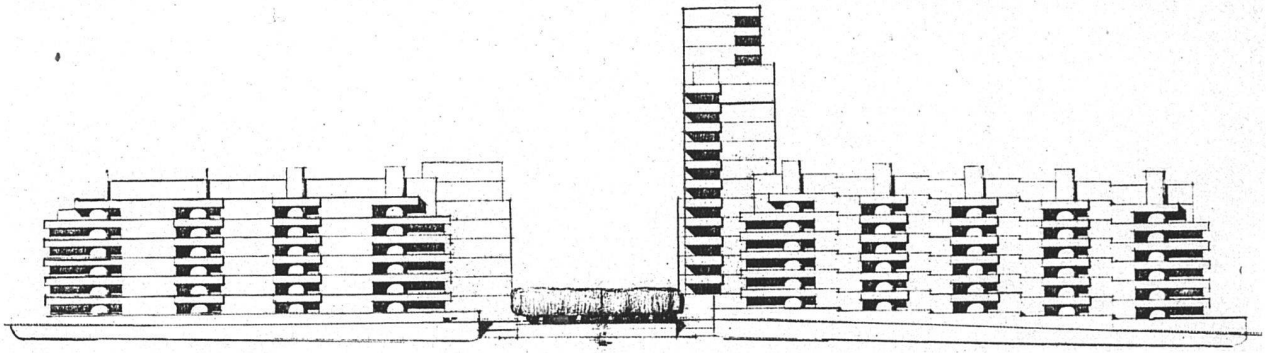

FAÇADE SUR AVENUE ERNEST-HENTSCH DES GROUPES I DES SQUARES B ET C

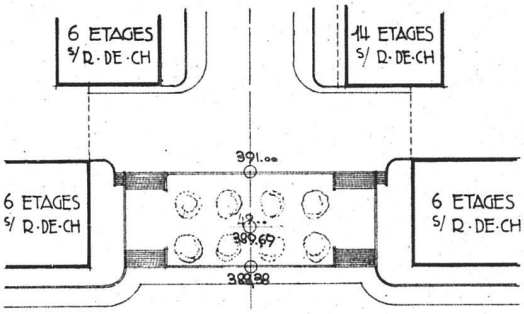

PLAN INDIQUANT LA TERRASSE RELIANT LES GROUPES I DES SQUARES B ET C
Ech. 1:1200

IMMEUBLES DE MONTCHOISY
ARCHITECTES BRAILLARD ET VIAL

LES SQUARES

Les squares B, C, D seront traités dans le même esprit, quoique différemment que le square A. Ils seront construits successivement et selon un rythme commandé par les possibilités financières. Le square D, plus près de la ville, sera celui qui probablement s'exécutera le premier. Un problème, du reste, milite en faveur de la réalisation de cette partie du programme: c'est la question des garages. Il est indispensable, en effet, qu'une agglomération aussi importante dispose d'un endroit où l'on puisse remiser les voitures.

L'intérieur du square, sur toute sa surface, sera évidé pour donner place à un grand garage pouvant contenir 300 autos. Ce local sera donc placé en sous-sol; on y accédera par deux rampes partant de l'Avenue centrale. L'aspect extérieur du square ne se ressentira pas trop de ce voisinage, car, sur la dalle recouvrant le sous-sol, une couche de terre végétale suffisante a été prévue pour permettre une décoration florale masquant complètement le garage. Sur les quatre côtés, les constructions s'élèveront sur le même rythme que celles qui sont construites actuellement. Toutefois, l'architecture sera traitée plus sobrement de lignes et avec plus de grandeur. Les appartements, dans la partie inférieure du square, seront plus petits mais néanmoins avec grande recherche de confort et de pratique.

Le quadrilatère B quoique de beaucoup le plus grand, ne différera pas sensiblement des autres.

Les constructions qui le borderont contiendront des appartements plus grands et plus luxueux. L'intérieur du square sera, en conséquence, traité avec le luxe désirable. Les différences de niveaux étant assez sensibles, on accédera à la partie supérieure par trois terrasses successives.

Le square C ne présentera pas d'autres particularités, si ce n'est une construction verticale qui conviendrait tout particulièrement à un hôtel-pension.

Les bâtiments seront de même condition, quoique de classe légèrement inférieure à ceux des squares A et C, ceci pour arriver insensiblement à la même catégorie d'immeubles qui avoisinent ou voisineront les abords du

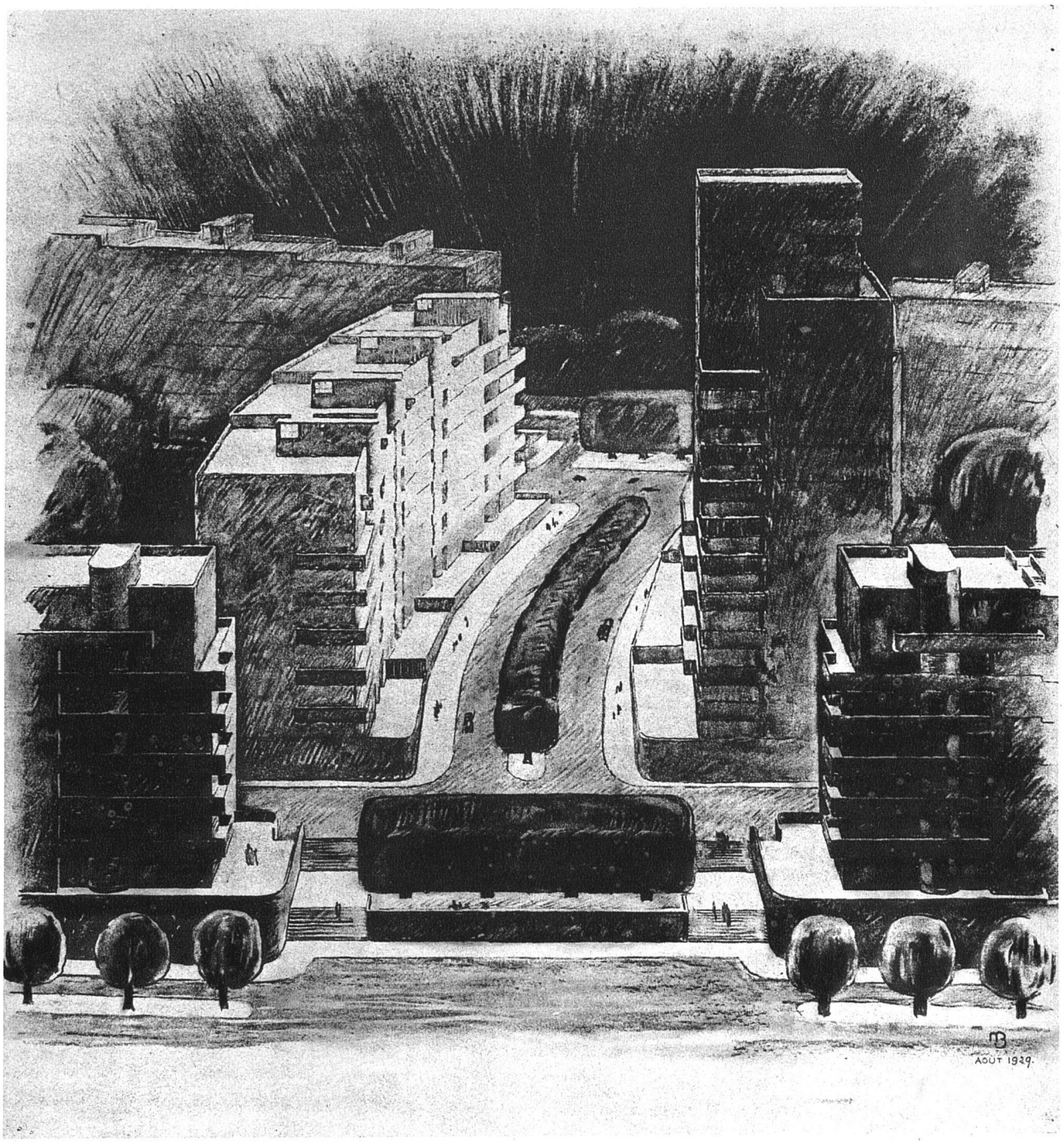

PERSPECTIVE DE LA PARTIE INFÉRIEURE DES SQUARES B ET C, A L'INTERSECTION DES AVENUES ERNEST-HENTSCH ET THÉODORE-FLOURNOY

champ d'opération des Sociétés Immobilières des «Deux-Parcs».

Ce qui caractérisera, par contre, tout particulièrement les deux squares supérieurs, c'est leur moyen d'accès par l'Avenue centrale.

La différence de niveau dans cette partie du terrain est telle, qu'afin d'éviter des frais de terrassements considérables pour l'établissement des voies d'accès, l'auteur du projet a prévu deux paliers formant terrasse. Cette disposition amenée, pour ainsi dire par la force des choses, a plus de caractère et d'originalité; d'autre part elle a l'avantage d'obliger la circulation à passer par les deux artères parallèles extérieures, limitant dans le sens longitudinal le vaste terrain dont disposent les S. I. des Deux-Parcs.

M. Braillard

DOMAINE DE MONTCHOISY / ENTRÉE PRINCIPALE / ÉTAT ACTUEL

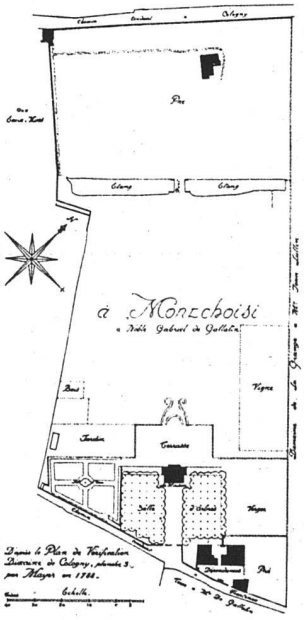

PLAN DE SITUATION DU DOMAINE

DE MONTCHOISY ÉCHELLE 1 : 5000